

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 6

Nachruf: Le lieutenant-colonel de Preux
Autor: Léderrey

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

† Le colonel Chessex.

Le colonel Chessex avait été attiré par la carrière militaire. Après de fortes études universitaires, il fonctionna comme aspirant-instructeur d'infanterie. A ce moment, on créait les fortifications de St-Maurice. Sollicité, le lieutenant de carabiniers Chessex abandonna en 1894 l'infanterie et passa de la III^e cp. du bat. car. 1 dans les troupes de forteresse.

Bien doué, d'une intelligence claire, il devint rapidement un excellent artilleur et un excellent instructeur, respecté de ses chefs et de la troupe. Il conquiert tous ses grades à St-Maurice, commanda tour à tour la cp. de canonnières de forteresse III, le R. I. 42, le fort de Dailly, le R. I. 51, puis la défense extérieure des fortifications de St-Maurice. En 1916, il était promu au grade de colonel.

Lors des grandes manœuvres de 1911, dirigées par le beau soldat qu'était le regretté colonel cdt. de corps Isler, le lt-colonel Chessex commandait le détachement mobile de St-Maurice. Il y fit montre de son grand sens pratique.

En 1907, il voulut se rapprocher de cette commune des Planches, de cette région de Montreux qu'il affectionnait et dont il avait la nostalgie. Il quitta l'instruction, au grand regret de tous, et prit en mains une affaire commerciale. Il fit face dès lors aux obligations militaires auxquelles l'astreignaient ses différents grades et ses différents commandements, remplissant ses fonctions avec l'autorité que lui conféraient ses brillantes aptitudes.

Bon camarade, chef impartial, commandant plein de bon sens à vues larges et claires, le colonel Chessex a servi fidèlement notre armée et notre Pays.

Colonel-div. GROSSELIN.

† Le lieutenant-colonel de Preux.

Descendant d'une famille originaire de Vevey, Maurice de Preux fait ses études classiques à Sion, puis embrasse la carrière de forestier. Lieutenant d'infanterie à 20 ans, il passe au service

d'instruction, est promu premier-lieutenant en 1887, capitaine en 1891, major en 1904 et lieutenant-colonel en 1909. Une fracture de bassin, consécutive à une chute de cheval, le contraint à quitter l'armée, après avoir exercé ses fonctions à Lausanne, Coire, Thoune et Wallenstadt. En 1906, il accepte le poste de commandant de la gendarmerie valaisanne qu'il conserve jusqu'à sa mort survenue le 29 mai.

De Preux ! A ce nom qui évoque les chevaliers sans peur et sans reproche, le chef qui vient de disparaître fit grandement honneur. Sa nature ardente, passionnée d'efforts physiques, imprégnée de bonté, rayonnante de loyauté, en avait fait un entraîneur d'hommes remarquable. Nul de ses subordonnés ne songeait à se plaindre de sa brusquerie, de sa dureté, et encore moins à lui garder rancune, car il se l'imposait à soi-même et savait la tempérer par sa bonne humeur, sa gaîté, son humour. Pénétré de son devoir, il s'entendait à le faire comprendre, comme il savait aussi faire partager son enthousiasme. Ceux qui ont eu le privilège de servir sous ses ordres ne l'oublieront jamais.

Le lieutenant-colonel de Preux a été durement éprouvé physiquement et moralement, mais ses souffrances ne comptaient pas lorsque le devoir, dont il était constamment préoccupé, l'appelait. C'est ainsi que bravant les injonctions du médecin, il se rendit, paralysé à moitié, à son bureau où la mort vint le surprendre en plein travail, comme il le souhaitait. Il nous laisse en héritage un exemple lumineux, caractérisé par les paroles qu'il adressait à ses proches avant de les quitter pour l'éternel repos : « Le corps obéit, c'est l'esprit qui commande. »

Colonel LÉDERREY.